

B-Namur: Insurance services

OJ S 99/2013 24/05/2013

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: RW-SPW-DGT2-DGM - Direction de la gestion mobilière

Postal address: Boulevard du Nord 8

Town: Namur

Postal code: 5000

Country: Belgium

For the attention of: Monsieur Jean Pierre Marchal, directeur f.f.

E-mail: jeanpierre.marchal@spw.wallonie.be

Telephone: +32 81772217

Fax: +32 81773544

Internet address(es):

Address of the buyer profile: http://marchespublics.wallonie.be/fr/index.html?ID_AVIS=401529

Additional information can be obtained from:

Official name: RW-SpW-DGT2-DGM - Direction de la gestion mobilière

Postal address: Boulevard du Nord 8

Town: Namur

Postal code: 5000

Country: Belgium

For the attention of: Monsieur Harold Montulet, attaché

E-mail: harold.montulet@spw.wallonie.be

Telephone: +32 81772163

Fax: +32 81773544

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

Official name: RW-SpW-SG-DSJ - Direction du support juridique - mise en ligne des cahiers de charges.

Postal address: Place de Wallonie 1, Bat II, local 108

Town: Jambes

Postal code: 5100

Country: Belgium

Contact person: Monsieur Derock

For the attention of: Monsieur Etienne Claeys

E-mail: louisphilippe.derock@spw.wallonie.be

Telephone: +32 81333159

Fax: +32 81333133

Internet address: <http://marchespublics.wallonie.be>

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: RW-SpW-DGT2 - DGM-
Direction de la gestion mobilière

Postal address: Boulevard du Nord 8

Town: Namur

Postal code: 5000
Country: Belgium
For the attention of: Monsieur Jean Pierre Marchal, directeur f.f.
E-mail: jeanpierre.marchal@spw.wallonie.be
Telephone: +32 81772217
Fax: +32 81773544

I.2. Type of the contracting authority

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

I.3. Main activity

General public services

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Marché d'assurance automobile - Appel d'offres général soumis à publicité européenne.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 6: Financial services a) Insurances services b) Banking and investment services

Main site or place of performance: Les prestations couvrent des parcs de véhicules et engins situés sur le territoire de la Région wallonne.

NUTS code BE3 Région wallonne

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Le présent marché a pour objet l'assurance des véhicules, engins et accessoires des parcs automobiles du Service public de Wallonie. L'attention des soumissionnaires est attirée sur la nature des parcs à assurer. Les véhicules et engins qui les composent, servent à assurer soit des missions de contrôle et de surveillance, soit des missions de maintenance et d'entretien, soit encore le transport d'écoliers entre les diverses implantations d'un même établissement (transport interne). Ces missions sont exécutées dans le cadre de la construction et de la gestion du réseau routier, du réseau des voies navigables et des forêts, d'une part, et du transport d'écoliers, d'autre part. La liste des 9 parcs automobiles du SpW est reprise en annexe du cahier spécial des charges. Il s'agit des parcs SG, DGT2, DG01, DG02, DG03, DG04, DGO5, DGO6 et DGO7 constituant la flotte automobile du SPW. Le présent marché est conclu pour une durée de un an. Toutefois, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit, en application de l'article 17, § 2, 2°, b, de la loi du 24 décembre 1993, de reconduire le marché au maximum à 2 reprises.

II.1.6. CPV code(s)

66510000 Insurance services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Le descriptif des parcs de véhicules à assurer est repris en détail en annexe du cahier spécial des charges.

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Start 1.1.2014. Completion 31.12.2014

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Par le seul fait de participer à la procédure de marché, le soumissionnaire atteste qu'il ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion visés à l'article 69 de l'arrêté royal du 8 janvier 1996 relatif aux marchés publics de travaux, de fournitures et de services et aux concessions de travaux publics. L'attention des soumissionnaires est toutefois attirée sur le fait que :

— à quel que stade que ce soit de la procédure, le pouvoir adjudicateur peut les inviter à produire les documents et preuves mentionnés à l'article 69 de l'arrêté royal du 8 janvier 1996, — conformément à l'arrêté royal du 20 juillet 2005 modifiant notamment l'arrêté royal du 8 janvier 1996 relatif aux marchés publics de travaux, de fournitures et de services et aux concessions de travaux publics, il est signalé que :

* les soumissionnaires employant du personnel assujéti à la loi du 29 juin 1969 révisant l'arrêté loi du 28 décembre 1944 concernant la sécurité sociale des travailleurs sont dispensés de produire l'attestation de l'Office national de la Sécurité sociale dont il résulte qu'ils sont en

règle en matière de cotisations ONSS pour le présent marché ;

* les soumissionnaires sont dispensés de produire l'attestation de non-faillite ou de situations similaires. La vérification de ces situations sera faite, pour ce qui concerne les soumissionnaires belges, par le pouvoir adjudicateur via l'application DIGIFLOW qui lui donne un accès sécurisé aux bases de données fédérales en matière de sécurité sociale ainsi qu'à la Banque Carrefour des Entreprises (BCE). Les soumissionnaires étrangers sont tenus de joindre à leur offre les certificats délivrés par l'autorité compétente du pays concerné selon lequel : le soumissionnaire est en règle avec ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale selon les dispositions légales du pays où il est établi ; le soumissionnaire n'est pas en situation de faillite ou situations similaires.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: — une déclaration contenant le chiffre d'affaires global réalisé par le soumissionnaire aux cours des 3 derniers exercices (2010, 2011 et 2012), — une déclaration contenant le chiffre d'affaires relatif aux services objets du présent marché, réalisé par le soumissionnaire au cours des 3 derniers exercices (2010, 2011 et 2012). Ce chiffre d'affaires doit atteindre 1 MEUR HTVA par exercice.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

— une liste synthétique de minimum cinq marchés publics et/ou privés de même nature que le présent marché, effectués pendant les 3 dernières années et portant sur des montants de 500 000 EUR HTVA. Cette liste mentionnera par bénéficiaire, la liste des produits d'assurance faisant l'objet du marché, le montant cumulé des marchés et la période d'exécution. Cette liste doit démontrer les volumes assurés qui sont en relation directe avec l'objet du marché. Une attestation de bonne exécution du marché émanant du bénéficiaire sera jointe, — une liste nominative des gestionnaires des sinistres qui seront mis à disposition dans le cadre du présent marché en mentionnant leurs qualifications professionnelles, — une liste nominative des intervenants qui seront mis à disposition pour assurer la gestion des polices d'assurance objets du présent marché, en mentionnant leur fonction et leurs qualifications professionnelles.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: no

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3.

Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

T2.05.01 13A94

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 30.7.2013 - 11:00
Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

30.7.2013 - 11:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 120 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Date: 30.7.2013 - 11:00

Place:

A l'adresse de la Direction de la Gestion mobilière reprise au point I.1) du présent avis.

Persons authorised to be present at the opening of tenders: yes

Information about authorised persons and opening procedure: La séance d'ouverture des offres est publique sans proclamation des prix.

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

VI.3. Additional information

L'attention est attirée sur le fait que les documents du marché (cahier spécial des charges et modèle d'offre) sont uniquement et gratuitement téléchargeables sur le portail des marchés publics de la Région wallonne dont l'adresse URL est la suivante : <http://marchespublics.wallonie.be>. Le présent marché est conclu pour une durée de un an. Toutefois, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit, en application de l'article 17, § 2, 2°, b, de la loi du 24 décembre 1993, de reconduire le marché au maximum à 2 reprises.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Conseil d'Etat
Postal address: Rue de la Science 33
Town: Bruxelles
Postal code: 1040
Country: Belgium
Telephone: +32 22349611

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: "— demande de suspension en extrême urgence : requête introduite le plus rapidement possible; le délai pour le recours en suspension est de 15 jours à dater de la publication, de la communication ou de la prise de connaissance de l'acte selon le canal par lequel le réclamant a été informé de la décision (avis d'attribution, lettre d'information ou aucun des deux = _ date de prise de connaissance),
— demande d'annulation : 60 jours à partir de la connaissance de la décision.
NB: le président du tribunal de première instance de l'arrondissement judiciaire concerné peut également statuer au provisoire (article 584 du code judiciaire). Ce tribunal est seul compétent pour les contestations au fond portant sur un droit civil (ex : octroi de dommages-intérêts...). Le président doit être saisi le plus rapidement possible et le tribunal, dans un délai de 5 ans (article 2262 bis du code civil)."

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: RW-SpW-DGT2-DGM - Direction de la gestion mobilière
Postal address: Boulevard du Nord 8
Town: Namur
Postal code: 5000
Country: Belgium
E-mail: jeanpierre.marchal@spw.wallonie.be
Telephone: +32 81772217
Fax: +32 81773544

VI.5. Date of dispatch of this notice

21.5.2013